

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

(DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018)



Village de Saint-Célestin ainsi que les municipalités de Saint-Célestin, de Sainte-Eulalie, de Saint-Sylvère, de Saint-Wenceslas



Saint-Célestin



Par

Christine Tremblay, coordonnatrice des Loisirs collectifs

Portrait des Loisirs collectifs

Mission

La mission des Loisirs collectifs est de soutenir le développement, l'organisation et la prise en charge des activités récréatives, de loisir et culturelles en complémentarité avec les groupes bénévoles et leaders locaux à pied d'œuvre dans ces milieux.

Philosophie

Ce qui émane et en résulte de cette association est bénéfique pour les municipalités.

- Revitalisation des milieux;
- Création de liens intermunicipaux;
- Développement d'un sentiment d'appartenance (entre municipalités, citoyens);
- Etc.

L'adhésion aux Loisirs collectifs, c'est « au-delà d'une question » quantitative ou financière!

Valeurs

- Structure collaborative tout en maintenant une identité propre;
- Développement d'une population en meilleure santé physique et psychologique;
- Divertissement et développement d'opportunités pour la collectivité;
- Développement de milieux « où il fait bon de vivre ».

Raisons d'être

Brièvement, cette association permet de répondre à des problématiques remarquées par l'ensemble des 5 municipalités :

- Une offre de service restreinte par le manque de participation aux activités (ex. : manque d'inscription pour le démarrage d'un cours);
- Un essoufflement des bénévoles, voir un manque de bénévole pour la gestion de service (camp de jour, fête de famille, .etc.);
- Le manque de soutien (aide technique) pour faciliter l'organisation d'activités de loisirs, culturelles, sociales et autres;
- Des infrastructures non accessibles ou inadéquates pour la tenue de nouvelles activités;
- Etc.

Les Loisirs collectifs c'est aussi...

- √ Sortir de l'isolement.
- √ Unir les forces de chacun pour offrir davantage aux communautés.
- √ Se démarquer et se tailler une place prépondérante dans la région.

Les municipalités membres disposent de réalités communes. L'organisme Loisirs collectifs :

- Rassemble ces municipalités autour d'objectifs communs;
- Bâti des ponts et devient une source de création d'un réseau de contacts fiable et solide;
- Contribue au succès des autres. Chacun amène une perspective unique et complémentaire.
- Développe les municipalités et revitalise les milieux. Diminue l'exode des familles vers les plus grandes villes.

Les responsabilités du professionnel en loisir (coordonnateur) de l'organisme

- Développer, administrer et coordonner les Loisirs collectifs dans les 5 collectivités associées;
- Consolider, bonifier, et harmoniser l'offre de loisir récréative, de loisir, culturelle et touristique offerte aux citoyens (semaine de relâche, prêt d'équipement, etc.);
- Soutenir et coordonner les camps de jour municipaux en collaboration avec les acteurs locaux (sélection, formation et encadrement des animateurs, soutien dans la planification et réalisation des camps de jour, etc.);
- Concevoir et publiciser les programmations saisonnières d'activités récréatives auprès de la population;
- Accroître et maximiser l'utilisation des installations et infrastructures de loisir dans les 5 municipalités;
- Intensifier et faciliter la concertation locale et intermunicipale entre les intervenants et les groupes bénévoles.
- Accompagner et soutenir les organismes et les groupes bénévoles dans l'organisation d'activités/initiatives prioritaires par les Loisirs collectifs (ex. : fêtes populaires, etc.);

Les Loisirs collectifs, un organisme à l'affût des tendances et des développements dans le domaine des loisirs, de la culture, du sport et du développement communautaire par :

- La formation continue et de perfectionnement (*Rendez-vous du loisir rural, différentes formations et Tables des professionnels en loisirs offertes par Loisirs Sport-Centre-du-Québec, etc.*);
- Collaboration avec différents intervenants en loisirs (*département Loisirs, culture et Tourisme UQTR, AQLM, etc.*);
- Associations avec partenaires des réseaux locaux (*CIUSSSMCQ, Option santé BNY, Priorité enfants, etc.*).

Les Loisirs collectifs une structure souple et simple.

Évoluant dans le temps et s'adaptant aux réalités des municipalités associées, les Loisirs collectifs répondent aux besoins réels et actuels des milieux par :

- La réponse aux demandes et besoins évolutifs;
- L'adaptation aux milieux ruraux;
- L'ouverture aux échanges et expériences associatifs.

Les Loisirs collectifs, un générateur d'emploi et un acteur dans le développement de l'économie.

Depuis 2011, plusieurs personnes ont servi les Loisirs collectifs. Par exemple :

- Coordonnateur des Loisirs collectifs ;
- Professeurs de cours (session automne, hiver, printemps);
- Animateurs du service d'animation de la semaine de relâche;
- Coordonnateur-adjoint des camps de jour;
- Autres (d.j., amuseurs publics, structures gonflables, restauration, sorties camps de jour, ...).

Données pour l'année 2018

Gouvernance

Pour la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018, les activités de gouvernance des Loisirs collectifs ont été assurées par des rencontres du conseil d'administration des Loisirs collectifs du comité des 5 (LCC5)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Gilles Bédard, maire, Sainte-Eulalie

VICE-PRÉSIDENT : Priska Kirouac, conseillère municipal, Saint-Sylvère

SECRÉTAIRE : Patricia Lebel, conseillère municipal, Saint-Wenceslas

TRÉSORERIE : Christine Tremblay, coordonnatrice des loisirs

ADMINISTRATEURS (en fin d'année)

** Des changements de postes ont été effectués au courant de l'année*

Municipalité	Secteur	Nom	Fonction
Municipalité Saint-Célestin	Conseil municipal	Marco Boucher	Conseiller municipal
	Comité loisirs	Lisa Lafond	Représentante du comité loisirs
Village Saint-Célestin	Conseil municipal	Raymond Noël	
	Comité loisirs	Lisa Lafond	Représentante du comité loisirs
Sainte-Eulalie	Conseil municipal	Gilles Bédard	Maire
	Conseil municipal	Alexandra Han	Conseillère municipal
	Comité des loisirs	Anny Constant	Représentante du comité loisirs
Saint-Sylvère	Conseil municipal	Adrien Pellerin	Maire
	Conseil municipal	Normand Dubois	Conseiller municipal
	Loisirs St-Sylvère	Priska Kirouac	Représentante du comité loisirs
Saint-Wenceslas	Conseil municipal	Réal Deschênes	Maire
	Conseil municipal	Patricia Lebel	Conseillère municipale

Programmations de loisirs 2018

Durant l'année 2018, plusieurs cours de différentes catégories ont été offerts à l'ensemble des citoyens des cinq municipalités.

Aperçu des tâches du coordonnateur

Activités

- Planification et organisation d'activités
- Planification des horaires

Dépliant

- Conception et rédaction du dépliant
- Approbation du dépliant par les membres
- Impression, publication et envois postaux

Inscription

- Gestion des inscriptions et des paiements
- Émission des reçus

Professeur

- Recherche de professeurs (Emploi Québec, ...)
- Entente avec professeurs (salaire, contrat, ...)
- Explication de la procédure d'ouverture et de fermeture des locaux (clé, ...)
- Liste des présences pour cours

Locaux

- Rédaction et signature d'ententes avec responsables des locaux (Commission scolaire La Riveraine, centres communautaires)
- Réservation et suivi avec responsables des locaux

Autres

- Confirmation ou annulation des cours et suivis auprès des parents, écoles, responsables locaux, professeurs, etc.
- Évaluation des cours complétés par les participants
- Gestion du matériel
- Gestion de situations diverses. (Exemple : changement de local, commande de livres cours de langue espagnole, absence professeur, ...)
- Prolongation de la session pour certains cours (ex. : yoga).

Programmation hiver 2018

Les personnes qui se sont inscrites à des cours qui ne sont pas démarrés, ne sont pas calculés. Ce qui démontre un intérêt plus marqué des citoyens à participer aux cours.

(Pour la liste des cours offerts, voir dépliant hiver 2018)



Tableau: Nombre d'inscriptions par municipalité

*Activités ponctuelles ou événementielles

* Activités récurrentes

Cours	Saint-Célestin	Sainte-Eulalie	Saint-Sylvère	Saint-Wenceslas	Hors-territoire
Ligue hockey femme (St-Célestin)	12				1
Ligue amicale hockey bottine enfant (St-Célestin)	22				
Hockey bottine enfant (St-Sylvère)			9	3	1
Danse en ligne (Ste-Eulalie)		8		1	1
Plantes médicinales (Ste-Eulalie)			2		1
Atelier cuisine (Ste-Eulalie)	2	2			
Gymnastique récréative (Ste-Eulalie)	2	3	2	8	7
Hockey cosom (St-Wenceslas)		2	3	5	3
Yoga (St-Célestin)	13	1	2	1	2
Peinture (St-Célestin)	4			1	2
Mise en forme danse latino (St-Célestin)	3			1	1
Conversation espagnol agriculture	N/A				
Soirées de patin	Env. 50		Env. 50	Env. 50	
Courir et sauter pour le loisir d'être bien!	14	33	19	20	24
Total	122	49	87	90	43
Grand total	391				

(Pour différentes raisons, certaines données peuvent varier quelque peu).

Programmation automne 2018

Les personnes qui se sont inscrites à des cours qui ne sont pas démarrés, ne sont pas calculés. Ce qui démontre un intérêt plus marqué des citoyens à participer aux cours.

(Pour la liste des cours offerts, voir dépliant AUTOMNE 2018)



Tableau: Nombre d'inscriptions par municipalité

*Activités ponctuelles ou événementielles

* Activités récurrentes

Cours	Saint-Célestin	Sainte-Eulalie	Saint-Sylvère	Saint-Wenceslas	Hors-territoire
Gymnastique	4	13	2	7	5
Conversation anglaise	1	1	2	3	
Hockey cosom	2	1	3	2	
Cross-training	2	1		5	2
Minigym	3			2	1
Danse en ligne		10		1	1
Peinture	4			2	1
Danse récréative			9		1
Prêts à rester seul	1	1	4		
Gardiens avertis	5	3	5	7	
Conquête du bois de St-Wen	8	10	22	29	100
Total	30	40	47	58	111
Grand total	286				

(Pour différentes raisons, certaines données peuvent varier quelque peu).

Programmation printemps 2018

Les personnes qui se sont inscrites à des cours qui ne sont pas démarrés, ne sont pas calculés. Ce qui démontre un intérêt plus marqué des citoyens à participer aux cours.

(Pour la liste des cours offerts, voir dépliant PRINTEMPS 2018)



Tableau: Nombre d'inscriptions par municipalité

*Activités ponctuelles ou événementielles

* Activités récurrentes

Cours	Saint-Célestin	Sainte-Eulalie	Saint-Sylvère	Saint-Wenceslas	Hors-territoire
Cross-training	3	3	2	8	1
Course à pieds				3	1
*Total	3	3	2	11	2

(Pour différentes raisons, certaines données peuvent varier quelque peu).

Activités/événements ponctuels

Dans le but de répondre aux tendances actuelles, des événements dits « ponctuels » sont organisés en collaboration avec des bénévoles et/ou comités des différents milieux associés.

Aperçu des tâches du coordonnateur

Sous-comité

- Planification, organisation et animation des rencontres avec les organisateurs
- Gestion des bénévoles

Publicité et visibilité

- Conception des affiches publicitaires
- Publier la publicité dans des endroits publics (dépanneurs, épicerie...)
- Création de l'événement sur le site web des Loisirs collectifs
- Publication photos sur la page Facebook et remerciement à la fin de l'événement

Gestion des inscriptions

- Création du formulaire en ligne
- Prendre et gérer les inscriptions

Divers

- Soumissions diverses (D.j., arches, solution de paiements d'inscriptions...)
- Suivis auprès du sous-comité
- Demande d'autorisation : (Municipalité Sainte-Eulalie pour l'utilisation des rues et d'équipements, Loisirs Ste-Eulalie pour l'utilisation du terrain balle...)
- Planification des horaires
- Gestion de la logistique
- Réalisation de l'événement
- Post-mortem de l'événement

Courir et sauter pour le loisir d'être bien!

L'événement a tenu sa 3^e édition en mai 2018. Il se déroule au cœur de la municipalité de Ste-Eulalie et offre des distances à faire à la marche, à la course à pied et en bottes Kangoo Jumps. Il y avait comme parcours le 1 km, 3 km, 5 km et 10 km.

Le sous-comité organisateur était composé des personnes suivantes:

- Johanne Allard de St-Wenceslas
- Marylène Fortier de Ste-Eulalie
- Priska Kirouac de St-Sylvère
- Rachel Martel de Victoriaville et passionnée de Kangoo (participante 2017)

**Pour plus de détails, visiter site web des Loisirs collectifs au www.loisirscollectifs.com*

**Les données de participation sont inscrites dans le tableau de la programmation automne 2018.*

Conquête du bois de St-Wen

L'événement a tenu sa 5^e édition en octobre 2018. Il se déroule sur le site des Sœurs de l'Assomption situé entre St-Wenceslas et Ste-Eulalie.

Situé sur un site enchanteur et basé sur des valeurs écologiques, l'événement se veut accessible et à caractère familial. Tout au long de la journée, les participants ont la possibilité de s'inscrire au volet « amateur et familial » ce qui permet à quiconque (ou presque) de participer. Pour les adeptes de la compétition, ils sont satisfaits par notre volet « compétitif » qui en laisse d'ailleurs plusieurs « stupéfaits » par le niveau de difficulté de notre parcours et obstacles. La distance du parcours est d'environ 5 km et les obstacles sont majoritairement naturels.

Grâce à la participation financière d'une entreprise de la région *Bourque escaliers*, le comité a offert à tous les citoyens résidant sur le territoire desservi par les Loisirs collectifs, la participation gratuite à l'événement.

Le sous-comité organisateur était composé des personnes suivantes:

- Mathieu Lessard de St-Wenceslas
- David Bourque de Ste-Eulalie
- Éric Thériault de St-Wenceslas

**Pour plus de détails, visiter site web des Loisirs collectifs au www.loisirscollectifs.com*

**Les données de participation sont inscrites dans le tableau de la programmation automne 2018.*

Service d'animation de la semaine de relâche

Au mois de mars durant la semaine de relâche, un service « d'animation de la relâche » est offert pour permettre aux familles dont les parents qui ne peuvent bénéficier de ce congé et qui doivent avoir recourt à une autre méthode pour assurer la garde de leur enfant. Structuré sensiblement comme un camp de jour estival, ce service (à proximité) se déroule à Saint-Wenceslas et permet à des enfants de profiter d'une semaine d'animation d'activités.

Au total, 3 animatrices ont été embauchées (1 temps plein, 2 temps partiel).

Aperçu des tâches du coordonnateur

Activité, dépliant et publicité

- Planification des activités de la programmation
- Rédaction publicité et publication
- Envoi des informations dans les écoles

Gestion des inscriptions

- Rédaction et mise en place documentation (formulaire d'inscription, guide de jeux, consignes...)
- Prendre et gérer les inscriptions

Matériel et infrastructure

- Rédaction et signature des ententes pour les locaux (Commission scolaire La Riveraine, centre communautaire)
- Faire l'entretien ménager
- Mise en place du matériel et de l'équipement (jeux, ...)

Gestion de l'équipe d'animation

- Recherche animateur, entrevue, embauche
- Faire liste des présences pour cours
- Entente avec professeurs (salaire, contrat, ...)
- Gestion des payes (dépôt, talon de paye,...)
- Gestion situations diverses (Par exemple : parents, annulation due température...)

Autres

- Gestion des situations diverses (par exemple : pédiculose, ...)
- Réalisation et évaluation la semaine de relâche

Cours	Saint-Célestin	Sainte-Eulalie	Saint-Sylvère	Saint-Wenceslas	Extérieur
Nombre d'inscription	1	5	1	6	4
Total	17				

Camps de jour

Environ 6 rencontres ont été réalisées avec les responsables des camps de jour des différents milieux (incluant ceux de St-Léonard d'Aston).

Les objectifs premiers sont de soutenir et d'encadrer les différents camps de jour des milieux associés. Également, de bonifier le programme d'animation estivale.

Exceptionnellement cette année, tous les enfants ne désirant pas participer à l'une ou l'autre des sorties, pouvaient bénéficier du service de camp de jour de St-Léonard d'Aston et ce, sans frais supplémentaire. La garde de ces enfants était assurée par des animateurs du « territoire » des Loisirs collectifs.

Aperçu des tâches réalisées

Organisation de rencontres sous-comité des camps de jour (responsables des camps de jour). Environ 3 rencontres (février, mars, septembre)

- Soutien pour la préparation et la planification des camps de jour
- Évaluation post-mortem (évaluation) des camps de jour

Embauche et encadrement du coordonnateur(trice)-adjoint(e) des camps de jour

- Compléter demande subvention pour financer salaire
- Afficher offre d'emploi
- Réception des curriculum vitae et entrevues;
- Encadrement, formation, supervision, évaluation de l'employé (...)
- Remises salariales
- Suivi, rencontre et évaluation de l'employé

Aperçu des tâches coordonnateur(trice)-adjoint(e) des camps de jour

Depuis maintenant 5 années consécutives, grâce à la subvention d'emploi d'été Canada, une personne est embauchée pour occuper le poste de "coordonnatrice-adjointe" pour les camps de jour. Cet employé est supervisé par le coordonnateur des Loisirs collectifs. Il travaille environ 30 heures par semaine à raison de 8 semaines.

Ses principales fonctions sont de soutenir les responsables des camps de jour dans la réalisation des camps de jour. Il a à se déplacer entre les camps de jour, encadrer et soutenir les animateurs dans la réalisation de leurs différentes tâches.

- Supervision et encadrement des animateurs;
- Évaluation des animateurs à la "mi-camp" et à la fin des camps de jour;
- Rédaction et publication du journal « La Groupie »;
- Sondage et évaluation de la satisfaction des parents sur le déroulement des camps de jours
- Encadrement, supervision lors des sorties et activités
- Faire la circulation des bacs de jeux
- Rencontres et suivis avec la coordonnatrice

Bacs de jeux

- Collaboration avec les organisations impliquées (LSCQ...) et mise en place d'un système d'échange des bacs à l'intérieur des Loisirs collectifs.

Planifier, organiser, réaliser rencontres des gestionnaires et des animateurs des camps de jour

- Mettre à jour le guide des animateurs et le présenter lors de la rencontre des animateurs
- Mise en place d'un outil de planification
- Fournir des banques de jeux
- Commande et livraison de chandails des camps de jour
- Assurer la continuité du programme Tremplin santé

Rédaction ou mise à jour de documents et publication. (Tous les documents sont disponibles sur demande).

- Offres d'emploi (animateurs)
- Guide des animateurs
- Guide de procédures des parents
- Formulaire d'inscription des camps de jour
- Dépliant d'information pour inscriptions, sorties (etc.)

Sorties et activités "intercamps"

- Recherche d'idées et demande de soumissions de sorties ou activités à proposer aux responsables (coûts, transport...)
- Planification et réservation des activités et sorties choisies par le comité (transport, procédure...).
- Planification, organisation (...) journée intercamps (horaire, activités...)
Paiement des factures et refacturation aux camps de jour

Tableau du comité des camps de jour : Personnes ressources

Membre du sous-comité des camps de jour 2018	
Saint-Célestin	Raymond Noël
Sainte-Eulalie	Annie Constant Lysanne Désilets Gilles Bédard
Saint-Sylvère	Julie Lottinville (de janvier au mois d'avril environ) Priska Kirouac (Environ du mois d'avril à aujourd'hui) Sylvie Tanguay (Environ du mois d'avril à aujourd'hui)
St-Wenceslas	Christine Tremblay (<i>Coordonnatrice Loisirs Saint-Wenceslas</i>)

Tableau: Services offerts / camp de jour

	Temps plein	Temps partiel	Terrain de jeux	Hors-territoire
Saint-Célestin	x	x		x
Sainte-Eulalie	x	x		x
Saint-Sylvère	x	x	x	
Saint-Wenceslas	x	x		x

Tableau : Nombre approximatif d'inscriptions par camp de jour

Municipalités	2018
Saint-Célestin	29
Sainte-Eulalie	30
Saint-Sylvère	17
Saint-Wenceslas	38

Tableau des sorties 2018 : Nombre d'enfants par camp de jour

Afin de favoriser un moindre coût ainsi qu'une meilleure participation d'enfants lors des sorties, pour une deuxième année consécutive, une collaboration a été faite avec le camp de jour de Saint-Léonard-d'Aston dans l'organisation ainsi que le transport d'autobus (sauf pour Récréofun et l'Île St-Quentin).

Sorties	Récréofun	Domaine du Grand R	Intercamps Nicolet	Intercamps St-Léonard d'Aston	Île St-Quentin	Zoo de St-Édouard
Saint-Célestin	17	19	22	16	14	22
Sainte-Eulalie	13	12	10	4	ABS	12
Saint-Sylvère	10	10	11	7	6	10
Saint-Wenceslas	22	23	17	17	18	18
Total	62	64	60	44	38	62

(Participation totale moyenne par sortie : 55 enfants)

Soutien aux organismes

Dans le but de diminuer l'essoufflement des bénévoles et de les soutenir dans la réalisation de leurs différentes fonctions, les Loisirs collectifs ont soutenus les organismes des milieux de différentes façons. Par exemple :

- Rédaction et montage publicités (affiches...).
- Soutenir dans la rédaction de formulaires et différentes demandes de financement.
- Conception billets, cartes diverses (affaire, vente de repas...).
- Soutien à la mise en place de Politique familiale.
- Publication d'activités dans différents médias.

Développements, projets et actions

Prêt d'équipement sportif

Dans le but de rendre davantage accessible les activités de loisirs, un système de prêt d'équipement offert gratuitement est en développement. On pourra y retrouver différents équipements tels que patins à glace, skis alpins, bâtons de hockey (etc.).

Aperçu des tâches du coordonnateur

- Recherche du matériel, entreposage (annexe école), restauration, inventaire, publication et diffusion du service, prêt de matériel (etc.).

Prêt des raquettes

Depuis 2012, un système de prêt de raquette est en fonction. Les organismes, associations, citoyens (etc.) peuvent emprunter gratuitement des raquettes.

Aperçu des tâches du coordonnateur

- Rédaction et publication du service dans les médias sociaux
- En collaboration avec Plaisir d'hiver, planification calendrier des prêts
- Aménagement du local (annexe école)
- Tenir l'inventaire
- Signatures des contrats de prêts
- Remettre aux citoyens et reprise des raquettes à la date convenue

Système de prêt de matériel ou offre de service intermunicipal

Un système de prêt de matériel ou offre de service « intermunicipal » pour des fins de réalisation d'activités de loisir, est présentement en développement.

Il permettra par exemple, aux comités de loisirs d'échanger entre eux du matériel permettant de faciliter l'organisation de leurs activités (système de son, chapiteau, etc.). Il en est de même pour certains services ou autre matériel

provenant des municipalités et comités de loisirs. Les membres des Loisirs collectifs en sont au début du processus. Ils dressent un inventaire du matériel et services qui pourraient être potentiellement disponibles pour les échanges.

Association et partenariat

Les Loisirs collectifs sont ou ont été présents sur les territoires de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska auprès de certaines instances sociales. Par exemple :

- *Option santé Bécancour-Nicolet-Yamaska*. Toutefois l'entité n'existe plus depuis les restructurations budgétaires du regroupement Québec en forme (*Fondation Lucie et André Chagnon*);
- *Loisirs Sport Centre-du-Québec*;
- *CIUSSSMCQ*;
- *SADC Bécancour et Nicolet-Yamaska*;
- *Commission scolaire la Riveraine*;
- *CDC*;
- Divers CPE;
- *Priorité enfants Nicolet-Yamaska*
- Etc.

Administration

Aperçu des tâches du coordonnateur

Réception et secrétariat

- Accueil les visiteurs
- Répondre aux appels et courriels
- Effectuer diverses tâches de secrétariat

Comptes à recevoir et à payer

- Paiement facture
- Facturation et paiement à recevoir (camps de jour, quotes-parts...)

États financiers et paye

- Rédaction (modification) et signature entente intermunicipale
- Faire la trésorerie et le budget des Loisirs collectifs
- Dépôt de salaire et cotisation des employeurs

Rencontre comité

- Planification, organisation et animation des rencontres comité (ordre du jour et procès-verbal)
- Faire suivi des développements (municipalités, ...)

Autres

- Rédaction (modification) et signature contrat d'embauche
- Faire reçu des inscriptions
- Relevés des employeurs (T4...)
- Fournir attestation d'assurance (Commission scolaire La Riveraine, ...)
- Gestion du système informatique
- Visibilité et médias sociaux (Facebook, journaux locaux...)
- Remplir formulaires administratifs (déclaration annuelle au Registraire des entreprises, statistique Canada pour les emplois vacants...)
- Rédaction du bilan annuel des activités
- Recherche de financement
- Entretien et mise à jour du site web des Loisirs collectifs

Trésorerie

L'association permet d'offrir un service de loisir de qualité dans chaque milieu et ce, à un coût moindre. Il s'agit d'un organisme qui ne génère pas de profits mais plutôt, qui s'autofinance.

Tous les bilans financiers des activités sont disponibles pour consultation sur demande.

Site Web

Un site web est entièrement géré par le coordonnateur des Loisirs collectifs. Pour le visiter : www.loisirscollectifs.com

Conclusion

Les Loisirs collectifs, un « agent » de développement de la qualité de vie

Les mandats des Loisirs collectifs sont diversifiés. Les responsabilités dans les sphères du développement social, des saines habitudes de vie, du développement durable, de l'interaction avec les citoyens et des associations et même, de l'aménagement font de ce regroupement un leader dans le développement de la qualité de vie. Ce leadership s'exerce en interaction avec « les citoyens, les autres services municipaux et les partenaires des réseaux locaux ».